Roumanie : l’archevêque de Tomis contrarié par le projet d’extension du certificat vert aux églises

Description

En Roumanie, le « certificat vert », passe sanitaire conditionnant l’accès aux centres commerciaux, restaurants et magasins non alimentaires, est entré en vigueur en juillet 2021 pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19.

Le 2 décembre, l’eurodéputé Cristian Terheș (Parti social-démocrate), opposé à l’application du passe sanitaire, a accusé le gouvernement Ciuca de vouloir étendre le « certificat vert » aux églises. Le Premier ministre Nicolae Ciuca a répondu en précisant qu’il avait assisté le même jour à une réunion avec des représentants de l’ensemble des grandes confessions religieuses afin d’évoquer l’application de cette mesure aux édifices religieux accueillant du public mais que, pour l’heure, aucune décision n’avait été prise.

Quelques heures après, irrité par cette nouvelle, l’archevêque de Tomis (archidiocèse Tomisului-Constanța), Teodosie Petrescu, connu pour son conservatisme, a vivement réagi. Il a notamment déclaré qu’il *« plaignait »* par avance le gouvernement, car Dieu *« n’accepte pas que l’on se moque de lui »*. Pour lui, lorsqu’un *« État veut dominer les choses de Dieu »*, alors que l’*« Église appartient à Dieu »*, c’est le signe que l’État concerné devient totalitaire. Il a indiqué qu’il ne relevait pas de son institution de vérifier si quelqu’un avait été ou non vacciné : aussi, l’archevêque *« accueillera tout le monde »* et *« ne chassera personne »*, car les églises doivent rester librement accessibles aux fidèles : *« L’État a le devoir de nous unir, pas de nous diviser ! »*, a-t-il conclu.

Sources : *Antena 3, Deinteres*.

date créée
07/12/2021
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre